



HAL
open science

L'édition de l'œuvre de Voltaire en réalité augmentée : les prolongements numériques des Œuvres complètes de Voltaire

Olivier Ferret

► To cite this version:

Olivier Ferret. L'édition de l'œuvre de Voltaire en réalité augmentée : les prolongements numériques des Œuvres complètes de Voltaire. *Revue Voltaire*, A paraître, 23. halshs-04788494

HAL Id: halshs-04788494

<https://shs.hal.science/halshs-04788494v1>

Submitted on 18 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ÉDITION DE L'ŒUVRE DE VOLTAIRE EN RÉALITÉ AUGMENTÉE :
LES PROLONGEMENTS NUMÉRIQUES DES ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE

Olivier Ferret

Université Lumière Lyon 2, UMR 5317 – IHRIM, IUF

Alors que s'achève, à la Voltaire Foundation de l'université d'Oxford, la monumentale édition imprimée des *Œuvres complètes de Voltaire* et qu'est déjà en chantier, avec *Digital Voltaire*¹, un projet d'édition de la collection au format numérique, le moment est venu de proposer un ensemble de réflexions sur ce que pourraient devenir les *Œuvres complètes* dans un environnement numérique. Ces réflexions émanent d'un enseignant-chercheur qui a consacré de nombreux travaux à l'œuvre de Voltaire² et qui s'intéresse depuis plusieurs années aux Humanités numériques, sans toutefois prétendre maîtriser la dimension informatique indissociable de ce champ d'études : la position de discours est ainsi celle de l'utilisateur (enseignant, chercheur et d'abord lecteur) ouvert à un dialogue indispensable avec celles et ceux qui, dans les domaines de la recherche et de l'ingénierie en informatique, ont les compétences pour concevoir les paramétrages informatiques à même de rendre effectifs des modes de lecture et d'interrogation des textes³. Il s'agira donc de mettre l'accent sur les recherches qui pourraient être permises par l'interconnexion au sein du corpus voltairien, ainsi que sur les possibilités nouvelles de lecture offertes par la visualisation dans un environnement numérique, les propositions avancées ne s'étendant pas à des [62] considérations sur les outils informatiques qu'il faudrait utiliser ou développer pour y parvenir.

Si l'un des apports déterminants des *Œuvres complètes* au format imprimé a été de faire émerger de nouveaux objets et de susciter de nouveaux champs de recherche, on peut, selon la logique du cercle vertueux, essayer de concevoir une édition numérique susceptible de mettre en évidence d'autres observables et par là même d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche. Au-delà, il s'agirait de réinscrire l'œuvre de Voltaire dans un réseau des Lumières (et des anti-Lumières), ce qui rejoint un questionnement nécessaire sur la cohérence

¹ <<https://www.voltaire.ox.ac.uk/digital-enlightenment/digital-voltaire/>>

² La démarche se voulant délibérément fondée sur une expérience de recherche à partir de laquelle il s'agit d'identifier certaines des fonctionnalités dont pourrait être dotée une édition numérique des œuvres de Voltaire, plusieurs des exemples indiqués en note prennent appui sur mes travaux personnels ou sur les travaux collectifs auxquels j'ai pris part.

³ Ces réflexions doivent beaucoup aux discussions qui se sont déroulées au sein de l'équipe éditoriale de l'Édition Numérique Collaborative et CRitique de l'*Encyclopédie* (ENCCRE) avant la première mise en ligne de cette édition à l'automne 2017 : <<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/>>.

problématique de ces catégories qui structurent l'écriture de l'histoire littéraire du XVIII^e siècle, en lien avec les rapports de forces qui font du champ littéraire un lieu de tensions au sein duquel Voltaire occupe une place de premier plan dans ses rapports tant avec les « philosophes » qu'avec leurs adversaires : une impulsion nouvelle pourrait être donnée aux travaux existants à partir de la mise en relation des textes de l'un et des autres. Au-delà encore, l'examen de la manière dont, par l'action combinée d'un travail de sélection et de commentaire⁴, l'œuvre de Voltaire a fait l'objet de réappropriations ouvre des horizons de recherche sur la constitution, du XVIII^e siècle à nos jours, d'un héritage⁵ voltairien âprement discuté⁶.

Les Œuvres complètes de Voltaire : une réalisation historique

Avant d'envisager ses prolongements numériques, il convient de revenir sur le monument imprimé qui s'achève : la publication des *Œuvres complètes de Voltaire* peut à bon droit être considérée – et à plusieurs titres – comme *historique*. D'abord parce que, au cours des cinquante dernières années, l'édition a connu de notables évolutions : alors que le projet de Theodore Besterman, dans le droit fil de [63] son édition de la correspondance⁷, consistait à accompagner les textes de leurs variantes et à proposer une annotation minimale, l'édition a peu à peu proposé une annotation beaucoup plus élaborée. L'un des tournants a sans doute été l'édition, sous la direction de Christiane Mervaud, du *Dictionnaire philosophique* en 1994⁸, dont l'annotation repose sur des recherches érudites considérables qui ont par la suite été largement utilisées sous la forme de renvois, dans les éditions publiées au cours des années suivantes, pour l'annotation d'autres textes. Une pratique raisonnée de l'annotation s'est également précisée à mesure que la Voltaire Foundation a mis à la disposition des éditeurs et éditrices différents outils.

L'importance de ces outils a émergé avec la mise en œuvre de nouvelles recherches qui se sont notamment développées dans le cadre des journées d'étude annuelles organisées par la

⁴ À commencer par les entreprises éditoriales : voir Linda Gil, *L'édition Kehl de Voltaire : une aventure éditoriale et littéraire au tournant des Lumières*, Paris, H. Champion, 2018 ; Nicolas Morel, *Le Voltaire de Beuchot : une édition savante sous la Restauration*, Chêne-Bourg, Georg, 2020. Indépendamment de ces œuvres complètes historiques, on peut aussi songer à des entreprises éditoriales de moindre ampleur, à l'instar de celle de Raymond Naves étudiée par Laurence Macé, « Machiavel, *Le Prince* et *l'Anti-Machiavel* de Raymond Naves (1941) », dans R. Bret-Vitoz (dir.), *Raymond Naves. Les débuts de l'esthétique au XVIII^e siècle*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, p. 101-111.

⁵ Au sens d'Antoine Lilti, *L'héritage des Lumières : ambivalences de la modernité*, Paris, EHESS, Seuil/Gallimard, 2019.

⁶ Sur la période postérieure à 1944, voir François Jacob, *Voltaire après la nuit : Paris, Moscou, Genève*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2021.

⁷ *Correspondence and Related Documents, OCV*, t. 85-135 (1968-1977).

⁸ *OCV*, t. 34-35.

Société des études voltairiennes, dont les statuts (art. 2) prévoient de « favoriser la réalisation de la grande entreprise scientifique du XX^e siècle qu’est l’édition critique des *Œuvres complètes* conduite par la Voltaire Foundation à Oxford », et d’accueillir dans la *Revue Voltaire* – tel en est, selon José-Michel Moureaux, « l’esprit » – les retombées scientifiques « de cette exploration de l’œuvre entière à laquelle a conduit l’édition » – alors « en cours » – « des *Œuvres complètes* »⁹. La recherche s’est en particulier emparée de ces outils pour en proposer une approche critique débouchant sur l’élaboration d’une méthodologie fondée sur leur « bon usage ». Quelques jalons peuvent ici être rappelés. En 2002, les Journées Voltaire portent sur le *Corpus des notes marginales*¹⁰, dans le contexte de la relance de l’édition de ce corpus ayant abouti à la publication (et à l’intégration dans les *Œuvres complètes*), à partir de 2006¹¹, des derniers volumes¹². Par la suite, d’autres recherches ont poursuivi l’examen du statut des notes marginales¹³ et attiré l’attention sur un phénomène [64] jusque-là négligé : l’annotation, par Voltaire, de ses propres ouvrages¹⁴. L’année suivante, en 2003, les Journées Voltaire s’intéressent aux activités éditoriales de Voltaire¹⁵, ce que prolonge, deux ans plus tard, une réflexion sur « la notion voltairienne de “mélanges” »¹⁶. La même année, ce sont les questions du réemploi et de la réécriture qui sont au centre d’un colloque international organisé à Pise¹⁷.

Ces recherches ont eu des incidences sur la physionomie des *Œuvres complètes de Voltaire*. L’exploration du *Corpus des notes marginales* a permis de préciser, avec un degré de certitude parfois très élevé, nombre d’allusions ou de références que Voltaire effectue dans ses œuvres. Mieux conscients que les éditeurs historiques du XIX^e siècle, Beuchot et Moland – mais les éditeurs de Kehl et Voltaire lui-même avaient donné l’exemple, dans leur traitement, en

⁹ José-Michel Moureaux, « Propos liminaire », *Revue Voltaire*, n° 2 (2002), p. 5-7, ici p. 6.

¹⁰ *Revue Voltaire*, n° 3 (2003). Voir, en particulier, Ch. Mervaud, « Du bon usage des *marginalia* », p. 101-127.

¹¹ Voir *Revue Voltaire*, n° 7 (2007), « En marge du tome 6 du *Corpus des notes marginales* », p. 125-221 ; *Revue Voltaire*, n° 10 (2010), « Sur le tome 7 du *Corpus des notes marginales* », p. 157-199.

¹² *Corpus des notes marginales de Voltaire* [désormais CN], éd. sous la dir. d’O. Golubiéva, T. Voronova, S. Manévitch, L. Albina et N. Elaguina, Berlin, Akademie Verlag, t. 1-5, 1979-1994 (*OCV*, t. 136-140B [2008-2012]) ; t. 6-9, éd. sous la dir. de N. Elaguina, *OCV*, t. 141-144B (2006-2018) ; *Notes et écrits marginaux conservés hors de la Bibliothèque nationale de Russie*, *OCV*, t. 145 (2019).

¹³ Voir Gillian Pink, *Voltaire à l’ouvrage : une étude de ses traces de lecture et de ses notes marginales*, Paris, CNRS Éditions, 2018.

¹⁴ Christophe Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer. Le problème de l’auto-annotation », *Revue Voltaire*, n° 7 (2007), p. 341-355 ; (avec la collaboration d’Alla Zlatopolskaya), « L’exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L’auto-annotation de BV3464-1, modèle de BV3462-2, “Keate” et “Balleidier” », *Revue Voltaire*, n° 17 (2017), p. 261-295.

¹⁵ *Revue Voltaire*, n° 4 (2004) : *Voltaire éditeur*.

¹⁶ *Revue Voltaire*, n° 6 (2006).

¹⁷ Voir Olivier Ferret, Gianluigi Goggi et Catherine Volpilhac-Augier (dir.), *Copier/Coller. Écriture et réécriture chez Voltaire*, Pisa, Plus, 2007. Voir en particulier l’étude de Nicholas Cronk, « Voltaire autoplagaire », p. 9-28. Ce champ de recherches avait été ouvert, deux ans plus tôt, par Ch. Mervaud, « Réemploi et réécriture dans les *Questions sur l’Encyclopédie* : l’exemple de l’article “Propriété” », *SVEC* 2003:01, p. 3-26.

particulier, du fourre-tout alphabétique intitulé « Dictionnaire philosophique »¹⁸ – qu’un même texte pouvait prendre différemment sens dans des environnements éditoriaux différents, les concepteurs des *Œuvres complètes* ont aussi pris le parti d’éditer chaque texte de façon autonome, quand bien même Voltaire l’aurait ré-employé par la suite, en intégralité¹⁹ ou en partie²⁰. L’attention portée à la catégorie des mélanges ou des recueils a encore conduit à rassembler, au sein des « Œuvres de 1753-1757 », les « Mélanges de 1756 »²¹, ou à publier dans un volume dont cet ensemble [65] forme l’unité éditoriale²², les *Nouveaux Mélanges* de 1765. Des considérations du même ordre nous ont convaincus, José-Michel Moureaux et moi-même, que les mal nommées « Questions sur les miracles » devaient être données à lire dans la première édition de la *Collection des lettres sur les miracles*, recueil que Voltaire a lui-même élaboré²³.

Alors que l’édition imprimée est achevée, il convient de réfléchir à ses éventuels développements numériques afin d’entretenir cette dynamique. Trois directions seront ici esquissées autour des périmètres de l’œuvre, des modalités de l’élaboration de l’œuvre, enfin du devenir de l’œuvre.

Les géométries de l’œuvre

Avant même l’achèvement de l’édition imprimée a été mise en ligne, depuis plusieurs années, la base « Tout Voltaire »²⁴ qui a rendu d’inappréciables services, y compris aux éditeurs et éditrices des *Œuvres complètes*. Sa mise à jour est désormais possible, en remplaçant les textes fournis d’après Moland ou d’après leur édition originale par l’édition de référence que constitue dorénavant celle de la Voltaire Foundation. Si, à la grande différence d’une édition imprimée, l’avantage majeur d’une édition numérique consiste dans l’élaboration de modes de consultation qui s’affranchissent d’une logique de succession des volumes, un enjeu majeur tient à la question de la définition de la (des) porte(s) d’entrée, qui soulève celle de la

¹⁸ On se souvient que c’est sous ce titre que, à partir de l’édition de Kehl, sont réunis les articles rédigés par Voltaire pour le *Dictionnaire philosophique*, mais aussi les *Questions sur l’Encyclopédie*, l’*Encyclopédie* et le *Dictionnaire de l’Académie française*, de même que certains brefs opuscules publiés dans des Mélanges.

¹⁹ Par exemple, l’opuscule intitulé *Des conspirations contre les peuples* (1766) (OCV, t. 61B [2012]), repris pour constituer l’article « Conspirations contre les peuples, ou proscriptions » (1771) des *Questions sur l’Encyclopédie* (OCV, t. 40 [2009], p. 206-230).

²⁰ C’est par exemple le cas des (portions d’)articles du Portatif repris dans les *Questions*, étudié par Ch. Mervaud, « Du *Dictionnaire philosophique* aux *Questions sur l’Encyclopédie*, reprises et réécritures », *Copier/Coller*, op. cit., p. 209-220.

²¹ OCV, t. 45B (2010).

²² OCV, t. 60A (2017).

²³ OCV, t. 60D (2018).

²⁴ <<https://artfl-project.uchicago.edu/tout-voltaire>>

structuration de l'architecture informatique de l'édition. En l'état, « Tout Voltaire » offre deux voies d'accès au corpus : une entrée par ouvrage (*Title*) et une entrée par année (*Year*). Mais alors que l'édition chronologique imaginée par Besterman apporte une solution au problème posé par les textes inclassables au sein d'une structure fondée sur des regroupements par genre littéraire, jusque-là résolu faute de mieux par la catégorie des « Mélanges », les options de recherche avancée prévoient aussi une interrogation par « Genre » : « Poésie », « Théâtre », « Histoires » (*sic*), « Contes », « Mélanges », « Œuvres alphabétiques ». On aura reconnu une version épurée de la structuration des œuvres complètes publiées par Moland (1877-1882), qui s'inspire également de celle proposée par Beuchot (1828-1834). La réintroduction d'un mode de classement antérieur est importante, en particulier si l'on s'intéresse à la manière dont le corpus voltairien était donné à lire avant l'entreprise de Besterman, ce qui engage la question de la réception de Voltaire au cours du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle. Moyennant une réorganisation du formulaire de requête, il serait intéressant de faire aussi apparaître d'autres architectures antérieures de l'œuvre, celle de l'édition [66] « encadrée » (w75G) mais aussi celle de l'édition de Kehl (K84) : l'édition numérique pourrait ainsi constituer le dépôt d'une histoire de la structuration des œuvres complètes, étroitement corrélée, avant Besterman, à la question de la hiérarchie des genres littéraires, ce qui mettrait aussi en mesure d'apprécier, dans la dynamique historique qui le constitue, les mutations du canon voltairien.

D'autres évolutions sont envisageables. Une réflexion peut d'abord être entreprise sur le traitement des variantes, en particulier sur les modalités de leur visualisation dans un format qui n'est plus astreint aux contraintes d'une édition imprimée. En raison du fait que le choix du texte de base, quoique systématiquement justifié par chaque éditeur ou éditrice, demeure parfois discutable, une piste pourrait être d'offrir à la consultation numérique la possibilité de constituer des textes de base à *volonté*, de l'édition originale²⁵ jusqu'à l'édition « encadrée » de 1775, voire à l'édition de Kehl, les variantes, dans les éditions ultérieures, n'ayant pas été systématiquement relevées²⁶. Il conviendrait aussi de réfléchir à la manière de rendre lisibles les évolutions du texte (corrections, ajouts, déplacements) d'une édition à l'autre : si l'étude des

²⁵ S'agissant du *Dictionnaire philosophique*, Sylvain Menant observe que, au fil des rééditions, cet ouvrage, « de moins en moins "portatif" », « perd son caractère incisif » : « le dessein esthétique d'origine s'estompe, la volonté de faire léger et l'este s'émousse » (*Littérature par alphabet : le Dictionnaire philosophique portatif de Voltaire*), Paris, H. Champion, coll. « Unichamp », 1994, p. 38). Voir aussi, du même auteur, « Composition et effets de lecture dans le *Portatif* », dans L. Macé (dir.), *Lectures du Dictionnaire philosophique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 23-34.

²⁶ Le cas des manuscrits pose d'autres problèmes, en particulier s'ils ont été conservés dans un état lacunaire.

remaniements, à l'échelle d'un texte relativement bref, est réalisable empiriquement²⁷, de semblables recherches, sur des corpus plus considérables, seraient grandement facilitées par un outillage numérique adapté²⁸. Il deviendrait également possible d'effectuer une expérience sensible de ce que l'on sait un peu abstraitement : l'œuvre de Voltaire est en perpétuel mouvement, et le format numérique peut permettre d'en restituer les dynamiques.

[67] Un autre chantier concerne les ensembles éditoriaux, en particulier ceux que constituent les volumes de mélanges et les recueils²⁹, qui pourraient être reconstitués alors que, en dehors des exceptions précédemment signalées, les principes éditoriaux des *Œuvres complètes* les invisibilisent³⁰. Or on connaît l'importance stratégique de ce mode d'accès aux textes dont le statut et la portée sont *aussi* paramétrés par leur environnement éditorial, notamment selon une logique de recueil plus ou moins concertée par Voltaire³¹ : quand ce ne sont pas les éditeurs qui en prennent eux-mêmes l'initiative³², Voltaire fait parfois du remplissage ou – ce phénomène qui intéresse l'histoire du livre et de l'édition a été mis au jour par l'étude des recueils – glisse subrepticement (clandestinement) des textes problématiques par leur hétérodoxie dans des ensembles voulus anodins en apparence. Souvent c'est bien Voltaire qui est à l'initiative de ces recueils : Justine Mangeant a récemment montré, à propos des éditions du théâtre, que la constitution de tels recueils a entre autres fonctions celle d'orienter la lecture des pièces dans une perspective plus « philosophique » que le texte de la pièce ne peut, à lui seul, indiquer³³. La reconstitution de ces recueils permet de lire ces textes avec cet accompagnement : un commentaire peut le dire ; l'édition numérique permettrait d'en faire ici encore l'expérience sensible.

²⁷ Voir O. Ferret, « Du *Portatif* (1764) à *La Raison par alphabet* (1769) : les différentes strates du *Dictionnaire philosophique* », dans L. Macé (dir.), *Lectures du Dictionnaire philosophique*, op. cit., p. 35-65.

²⁸ On songe en particulier à l'*Essai sur les mœurs*, qui connaît d'importants remaniements entre 1753 et 1769, et dont les premiers chapitres ont été publiés en 1745 dans le *Mercure de France*, sur un autre support de diffusion : voir Myrtille Méricam-Bourdet, « Voltaire avec approbation et privilège : Voltaire et le *Mercure de France* », ouvrage inédit du dossier d'Habilitation à diriger des recherches présenté à l'université Lumière Lyon 2 le 17 juin 2022. Ce travail apporte aussi des éclairages nouveaux sur la circulation des poésies fugitives de Voltaire.

²⁹ Voir, par exemple, le *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers*, par M. de V*** [Voltaire, 1739], éd. O. Ferret et M. Méricam-Bourdet, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012.

³⁰ On se souvient que chaque texte, édité comme on l'a vu en tant qu'entité autonome, est classé, dans la collection, dans l'ordre chronologique de sa conception.

³¹ Voir J.-M. Moureaux, « Voltaire éditeur : de sa conception de l'édition à sa pratique éditoriale des recueils », *Revue Voltaire*, n° 4 (2004), p. 11-38.

³² Voir O. Ferret, « Les stratégies éditoriales des *Mélanges* voltairiens », dans N. Cronk (dir.), *Voltaire and the 1760s. Essays for John Renwick*, *SVEC* 2008:10, p. 183-193.

³³ J. Mangeant, « Dans l'atelier du dramaturge : Voltaire à l'œuvre. Écriture du spectacle et dramaturgie politique dans les tragédies de Voltaire », thèse de Doctorat, sous la direction de C. Volpilhac-Augier, soutenue à l'ENS de Lyon le 3 juin 2022.

Un phénomène inverse pourrait aussi être visualisé : la stratégie de dissémination d'une œuvre, par exemple des *Lettres philosophiques*³⁴, dans la catégorie fort accueillante des « mélanges ». Cette stratégie est connue, et elle est grandement facilitée par la forme même du texte, qui consiste dans la succession de « lettres » d'autant plus aisément détachables qu'elles abordent chacune des thématiques relativement distinctes les unes des autres : plutôt que de rééditer, dans le cadre des éditions successives de ses œuvres (in)complètes, sous une forme autonome, une œuvre qui a été condamnée à grand bruit, Voltaire la débite en morceaux qui trouvent commodément place dans les volumes dont l'intitulé – « mélanges » – [68] exprime le caractère composite³⁵. Il s'agirait de pouvoir montrer ce phénomène de démantèlement et d'apprécier ce que cette dissémination *fait* au texte de 1734, dès lors que ses morceaux sont donnés à lire dans un environnement éditorial où ils voisinent avec d'autres fragments, rédigés et publiés dans des circonstances différentes³⁶.

L'archéologie (polémique) des textes

Avant même leur première publication, il s'agirait aussi, dans la perspective de l'examen de l'élaboration des œuvres, de rendre intelligible leur mode de fabrication. À cette échelle, plusieurs pistes sont encore envisageables. L'examen des liens entre les textes et, en dépit de leur caractère lacunaire, les lettres et documents réunis par Besterman dans la *Correspondence and Related Documents*, qui fait partie intégrante de l'œuvre, offre ainsi la possibilité d'avoir accès aux discours tenus par Voltaire sur ses textes, dont la correspondance permet aussi, entre autres, de reconstituer la chronologie de la diffusion. Elle porte également la trace des négociations avec les imprimeurs et les autorités de la Librairie, à commencer par les acteurs de la censure³⁷ : la correspondance invite à réfléchir à la manière dont le texte peut être lu dans un contexte de publication qui en éclaire pour partie le sens³⁸. Mais l'exploration

³⁴ Voir *OCV*, t. 6A, B, C (2020-2022).

³⁵ Autre ouvrage aisément dépeçable par sa structure alphabétique même, le *Dictionnaire philosophique* connaît la même destinée éditoriale : voir O. Ferret, « Du *Portatif* (1764) à *La Raison par alphabet* (1769) », art. cité, p. 59-60.

³⁶ Le phénomène est décrit dans l'introduction de l'édition des « *Mélanges* (1739-1775). Ajouts et nouveaux chapitres », *OCV*, t. 6B (2020), p. 361-366. Dans cette édition (p. 367-557), une solution graphique a été trouvée pour matérialiser les strates du texte : « Pour mieux faire voir la réécriture, nous imprimons sur fond gris le texte repris des éditions antérieures » (p. 365).

³⁷ Voir le travail pionnier de Laurence Macé, « Voltaire en Italie (1734-1815) : lecture et censure au siècle des Lumières », thèse de Doctorat, sous la direction de S. Menant, soutenue à l'université Paris IV le 1^{er} décembre 2007, ainsi que ses développements récents dans le cadre du projet ÉCuMe – Édition Censure et Manuscrit <<https://eman-archives.org/Ecume/>>.

³⁸ On songe par exemple aux remaniements apportés à la « lettre sur l'âme », alors que Voltaire nourrit encore l'illusion d'obtenir une permission tacite pour la publication des *Lettres philosophiques* : voir O. Ferret, « Stratégies du clair-obscur dans la diffusion des Lumières : comment, dans la treizième des *Lettres philosophiques*, Voltaire a “obscurci” Locke », dans Ch. Bahier-Porte, P.-F. Moreau et D. Reguig (dir.), *Liberté*

de la correspondance donne aussi accès à des états intermédiaires du texte : c'est en particulier le cas, dans les [69] échanges avec les d'Argental, pour les pièces de théâtre lorsque Voltaire indique à ses « anges » des modifications à apporter au texte, dont les éditions imprimées ne portent souvent pas la trace. Si ces textes ne sauraient être, au sens strict, considérés comme des variantes³⁹, ils fournissent des éléments à prendre en compte dans une perspective de génétique textuelle⁴⁰. En somme, l'une des priorités serait de rendre interopérables le corpus numérique des œuvres de Voltaire et la base *Electronic Enlightenment*⁴¹, dont le périmètre excède largement la seule correspondance de Voltaire.

Une autre piste concerne la documentation de Voltaire, en particulier les rapports qu'il entretient avec ses sources. On connaît l'importance de la Bibliothèque de Voltaire, transférée de Ferney à Saint-Petersbourg après la mort du philosophe, dont le catalogage⁴² a été le fruit du travail minutieux accompli par les équipes scientifiques soviétiques et russes en charge de la conservation du fonds Voltaire à la Bibliothèque nationale de Russie. Il serait envisageable – l'expérience, à l'initiative de Catherine Volpilhac-Auger, a été tentée avec succès pour Montesquieu⁴³ – de reconstituer une « bibliothèque virtuelle » de Voltaire proposant des liens vers les exemplaires numérisés des ouvrages consignés dans le catalogue, mais aussi dans les registres d'emprunts à la Bibliothèque du roi⁴⁴. Mieux encore, alors que les ouvrages constituant la bibliothèque de Montesquieu [70] ont été perdus, contrairement à ceux de Voltaire, il pourrait être extrêmement prometteur d'élaborer et de mettre en œuvre, en concertation avec la Bibliothèque nationale de Russie, au premier chef avec la conservatrice du fonds Voltaire, Natalia Speranskaya, un projet de numérisation des ouvrages de la bibliothèque de Ferney ainsi

de conscience et arts de penser (XVI^e-XVIII^e siècle). Mélanges en l'honneur d'Antony McKenna, Paris, H. Champion, 2017, p. 721-733. Voir surtout *Lettre sur M. Locke*, éd. A. McKenna et G. Mori, *OCV*, t. 6c (2020).

³⁹ Parti pris adopté dans les *Œuvres complètes de Voltaire* et dans l'édition actuellement en cours (Paris, Classiques Garnier), sous la direction de Pierre Frantz, du *Théâtre complet*.

⁴⁰ Voir la première partie (« L'atelier du dramaturge-philosophe ») de la thèse de J. Mangeant qui, tout en examinant des exemples tirés de la correspondance, exploite surtout les manuscrits conservés dans les archives de la Comédie-Française. Il serait nécessaire de rechercher des solutions d'interopérabilité entre l'édition numérique à venir et la base ÉCuMe, déjà mentionnée, désormais accessible, depuis mai 2021, à partir de la plateforme EMAN (Édition de Manuscrits et d'Archives Numériques <<https://eman-archives.org/EMAN/items/show/18>>), qui est appelée à inclure l'édition en ligne de nombreux manuscrits de souffleur.

⁴¹ <<https://www.e-enlightenment.com/>> Tel est l'un des objectifs prioritaires du *Voltaire Lab* (Voltaire Foundation et Université d'Oxford), codirigé par N. Cronk et Glenn Roe : <<https://www.voltaire.ox.ac.uk/voltaire-lab/>>. Sur les lectures de la correspondance permises par l'outil numérique, voir N. Cronk et G. Roe, *Voltaire's Correspondence: Digital Readings*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020.

⁴² M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva (dir.), *Biblioteka Voltera. Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres* [désormais BV], Moscou/Leningrad, Éditions de l'Académie des sciences de l'URSS, 1961.

⁴³ Montesquieu, bibliothèque & éditions <<https://montesquieu.huma-num.fr/bibliotheque/introduction>>.

⁴⁴ Les données tirées de ces registres ainsi que le catalogue BV ont été publiés, sous le titre *Voltaire, ses livres et lectures*, par Ulla Kölving et Andrew Brown, d'abord sur cd-rom en 2007, puis en ligne, depuis novembre 2018 : <https://c18.net/vll/vll_pres.php>.

que des ouvrages « marginés » conservés dans d'autres fonds, dont des exemplaires ont été recensés de par le monde⁴⁵. La réalisation de cette opération, dont on ne doit mésestimer ni le coût ni la complexité, en particulier dans le contexte géopolitique actuel, conduirait, moyennant la mise au point de fonctionnalités et de modalités d'affichage appropriées, à intégrer numériquement au corpus des *Œuvres complètes* celui des notes marginales qui n'est pour l'instant disponible que par des transcriptions. D'autant que, si la publication, en regard des annotations ou des barres ou croix en marge, des portions de textes ainsi marquées permet de prendre connaissance des passages qui ont suscité la réaction ou simplement retenu l'attention de Voltaire, il n'est actuellement pas possible d'avoir directement accès aux textes repérés par certaines notes « muettes » (signets, cornes), qui, faute de place, n'ont pas été reproduits dans les volumes imprimés.

À plus large échelle, il s'agirait d'exploiter les potentialités du format numérique pour concevoir une annotation multi-échelles des textes, *a minima* en reprenant et en uniformisant les notes déjà faites dans l'édition imprimée. Sur le modèle, mis en œuvre dans nombre d'éditions récentes – historiquement parlant – publiées dans la collection des *Œuvres complètes*, il devrait être possible de renvoyer à une annotation existante, voire de concevoir des notes uniques pour les mêmes références, avec pour bénéfices de corriger les notes qui occasionnellement se contredisent, mais aussi de rompre avec la chronologie de publication matérielle des *Œuvres complètes*. Il n'est en effet pas rare qu'une note renvoie à une autre rédigée pour un texte que Voltaire publie ultérieurement, ce qui engendre un effet de biais : l'illusion que tel ouvrage a été mis à contribution de manière tardive par Voltaire alors que des textes antérieurs indiquent que l'ouvrage avait été utilisé bien avant. En outre, l'exploitation des possibilités offertes par la navigation hypertextuelle et par l'affichage multi-fenêtres, non seulement – on l'a suggéré – pour mettre en regard des états différents du texte, mais aussi les textes et leurs sources identifiées, ou encore, au sein des œuvres complètes, les passages qui [71] exploitent la même référence, faciliterait l'étude de la manière dont Voltaire lit tel ou tel ouvrage, ou du moins en fait usage⁴⁶.

⁴⁵ Outre une première liste établie par Jerom Vercruysse (*Revue Voltaire*, n° 6, 2006, p. 359-360), plusieurs ouvrages ayant appartenu à Voltaire et comportant des traces de lecture ont été retrouvés et présentés dans la *Revue Voltaire* et les *Cahiers Voltaire* : voir *Notes et écrits marginaux conservés hors de la Bibliothèque nationale de Russie*, OCV, t. 145.

⁴⁶ Outre les exemples, plus limités, étudiés dans des articles publiés dans les numéros 3, 7, 8 et 10 de la *Revue Voltaire*, déjà évoqués, un exemple emblématique par son ampleur et son importance serait l'examen de la manière dont Voltaire exploite les ouvrages de Dom Calmet, qu'il s'agisse du *Commentaire littéral* (CN, t. 2, p. 22-323) ou du *Dictionnaire de la Bible* (CN, t. 2, p. 323-324).

Le devenir de l'œuvre

Partant, à l'inverse, du *tout* de l'œuvre pour aller vers certaines de ses parties, on pourrait aussi songer à entreprendre à large échelle ce qui n'a été effectué que de manière ponctuelle dans certaines rubriques des introductions des éditions critiques qui s'intéressent à la réception du texte édité. Ce chantier, à peine ouvert et virtuellement infini, est pourtant capital pour apprécier la manière dont les œuvres de Voltaire ont pu elles-mêmes être mises à contribution par d'autres auteurs ou autrices et dont, par là même, s'est construit jusqu'à nos jours, et non sans conflictualité, un *héritage* voltairien. On s'en tiendra à quelques exemples délibérément restreints à des emprunts textuels, qui illustrent la diversité des enjeux qui sous-tendent ces pratiques, caractérisées par un double travail de sélection et de réappropriation.

Le phénomène s'amorce du vivant même de Voltaire, par exemple dans le cadre de la fabrication de l'*Encyclopédie*. Au-delà de la quarantaine d'articles qu'il fournit⁴⁷, Voltaire est non seulement mentionné par de nombreux contributeurs mais ses œuvres sont aussi directement exploitées par le chevalier de Jaucourt pour la confection des quelque dix-sept mille articles⁴⁸ qu'il élabore pour le *Dictionnaire raisonné*. Sa méthode est désormais mieux connue : non content de pratiquer à grande échelle le copier-coller, on a pu mettre en évidence la présence sous-jacente d'une « philosophie de l'emprunt » à partir de l'examen de la sélection des sources utilisées, du choix des passages prélevés dans l'œuvre, mais aussi des inflexions apportées au discours tenu dans les textes par les effets de montage auxquels ils donnent lieu⁴⁹. Pour la préparation de l'étude consacrée à la présence de Voltaire dans l'*Encyclopédie*, l'identification des emprunts *explicites* – ceux de Jaucourt comme des autres – a été effectuée, faute de mieux, à partir [72] de requêtes élémentaires, dans le corpus numérisé fourni dans la version 2.8 du Projet ARTFL⁵⁰, sur le nom de l'auteur ou certaines des périphrases qui le désignent ainsi que sur les titres de ses œuvres⁵¹, l'essentiel du travail consistant alors, par une comparaison minutieuse (*Close Reading*) avec les sources voltairiennes, à interpréter le sens et la portée des emprunts. Outre les connaissances que ces travaux apportent sur la « manufacture » (Jacques

⁴⁷ *OCV*, t. 33 (1987), p. 1-231. Voir O. Ferret, *Voltaire dans l'Encyclopédie*, Paris, Société Diderot, 2016, 3^e partie, « Voltaire "garçon encyclopédiste" ».

⁴⁸ Voir Gilles Barroux et François Pépin (dir.), *Le chevalier de Jaucourt : l'homme aux dix-sept mille articles*, Paris, Société Diderot, 2015.

⁴⁹ Voir O. Ferret, « La philosophie de l'emprunt : Jaucourt et l'histoire de l'Espagne dans l'*Encyclopédie* », *Recueil d'études sur l'Encyclopédie et les Lumières* [Tokyo], n° 2, mars 2013, p. 181-203 ; voir surtout *Voltaire dans l'Encyclopédie*, *op. cit.*, 2^e partie, « Jaucourt et Voltaire ».

⁵⁰ *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, éd. Robert Morrissey, University of Chicago, ARTFL Encyclopédie Project, Winter 2008 Edition, <<https://encyclopedia.uchicago.edu/>>.

⁵¹ O. Ferret, *Voltaire dans l'Encyclopédie*, *op. cit.*, chap. 1 (« M. de Voltaire »), p. 29-34.

Proust) de l'*Encyclopédie*, ils constituent aussi une contribution à l'étude de l'image de Voltaire véhiculée dans la grande entreprise du « siècle philosophe⁵² ».

L'identification préalable de ces emprunts aurait cependant pu être plus précise s'il avait été possible de traiter conjointement le corpus encyclopédique et le corpus voltairien à l'aide de logiciels d'alignement de séquence⁵³ : l'opération pourrait aussi révéler, dans le corpus encyclopédique, des emprunts non-signalés⁵⁴. Il s'agirait alors, par la mise au point de procédures de visualisation adaptées, de permettre l'étude par comparaison des passages ainsi mis en regard. L'enquête, jusque-là conduite sur le seul corpus de l'*Encyclopédie*, serait à prolonger d'abord par la prise en compte du *Supplément à l'Encyclopédie* (1776-1777)⁵⁵, ensuite par l'examen similaire de l'*Encyclopédie méthodique* (1782-1832)⁵⁶. D'autres applications de ces logiciels sont encore envisageables pour rendre compte de la nature et de la portée du traitement effectué par d'autres auteurs des textes de Voltaire. On songe par exemple à la manière dont Casanova reprend et réagence le texte de *L'Examen important de Milord Bolingbroke* (1766) pour écrire, sans doute vers 1789, les dix-huit dialogues réunis sous le titre *Le Philosophe [73] et le Théologien*⁵⁷. Une autre perspective de recherches pourrait concerner les références à Voltaire dans l'œuvre de Flaubert, dont il existe une édition électronique de la correspondance, sous la direction d'Yvan Leclerc et Danièle Girard⁵⁸, de même que, à l'initiative de Stéphanie Dord-Crouslé, une édition des « dossiers de *Bouvard et Pécuchet* » relatifs au second volume⁵⁹. Le texte imprimé comportait déjà des passages qui faisaient implicitement référence à des textes voltairiens⁶⁰.

⁵² Dans l'article ENCYCLOPÉDIE de l'*Encyclopédie*, Diderot évoque plus modestement « la tentative d'un siècle philosophe » (t. V [1755], p. 644b).

⁵³ Voir G. Roe, « Intertextuality and Influence in the Age of Enlightenment: Sequence Alignment Applications for Humanities Research », *Digital Humanities 2012*, Hamburg, University of Hamburg, July 2012, p. 345-347 ; « Intertextual Voltaire and Sequence Alignment », *Digitizing Enlightenment IV*, ISECS congress, Edinburgh, Scotland, July 2019.

⁵⁴ S'agissant de l'*Essai sur les mœurs*, l'enquête a été menée à bien par Glenn Roe qui en présente les conclusions dans l'Introduction générale de l'édition : « La présence de l'*Essai* dans l'*Encyclopédie* », *OCV*, t. 21 (2019), p. 243-257.

⁵⁵ <<https://encyclopedia.uchicago.edu/node/137>>. En raison des effets de décalage dus aux dates de publication, on formule l'hypothèse que le *Supplément* contient des références et possiblement des emprunts aux *Questions sur l'Encyclopédie* (1770-1772, 1774).

⁵⁶ <<https://encyclopedia.uchicago.edu/content/encyclopédie-méthodique>>.

⁵⁷ Voir Marie-Françoise Luna, *Casanova mémorialiste*, Paris, H. Champion, 1998, p. 269-272, qui suggère aussi la présence d'emprunts au *Dictionnaire philosophique*. Voir surtout Jean-Christophe Igalens, *Casanova. L'écrivain en ses fictions*, Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 187-197 (« Dialogue en crise »). Une nouvelle édition du *Philosophe et le Théologien*, établie par Raphaëlle Brin à partir du manuscrit et annotée par Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne, doit paraître en 2024 dans un volume de *Mélanges de littérature et de philosophie* de Casanova (Paris, R. Laffont, coll. « Bouquins »).

⁵⁸ <<https://flaubert-v1.univ-rouen.fr/correspondance/edition/>>

⁵⁹ <<https://www.dossiers-flaubert.fr/>>.

⁶⁰ Un exemple, au passage, avec ce dialogue entre Pécuchet et l'abbé Jeuffroy, qui reprend l'une des *scies* voltairiennes sur le massacre des protestants par les catholiques irlandais lors de la *Great Irish Rebellion* (1641) :

Au-delà de la réappropriation, par un auteur ou une autrice, de l'œuvre de Voltaire, on peut aussi, comme le suggérait récemment Sylvain Menant, s'intéresser à la manière dont cette œuvre a été mise en anthologies. Sous le titre d'« esprit » de Voltaire, le phénomène éditorial paraît d'abord avoir été inspiré, du vivant même de l'auteur, par un projet polémique, à l'instar de *L'Esprit de Monsieur de Voltaire* publié en 1759⁶¹. Ce texte, ainsi que ceux qui s'inscrivent dans la même veine, repose sur le commentaire d'extraits *choisis* – occasionnellement sur le [74] mode de l'extraction malveillante – qu'il pourrait être intéressant de mettre en regard de l'œuvre d'où ils proviennent non seulement pour apprécier d'éventuels effets de décontextualisation mais surtout – car les antiphilosophes sont aussi de bons lecteurs – pour confirmer la portée critique, sinon hétérodoxe, des passages épinglés, certains d'entre eux étant pris en charge, comme c'est fréquemment le cas dans les textes « philosophiques » de Voltaire, par une énonciation oblique⁶². À l'appui du commentaire que l'on peut actuellement faire de ces textes de Voltaire, de telles anthologies commentées, qui ont valeur de réception, sont l'indice que les textes ont, en leur temps, été ainsi interprétés et, la part étant faite de la polémique, le projet transgressif voire subversif de Voltaire ainsi compris.

Outre les rééditions, au XIX^e siècle, de certains de ces ouvrages, l'entreprise s'est pourtant significativement transformée : en 1855, un *Esprit de Voltaire*, signé d'un certain « L. Martin »⁶³, réédité, l'année suivante et encore, un an plus tard, avec une préface d'un certain « J.-P. Stahl » – l'un et l'autre désignant, selon le catalogue de la BnF⁶⁴, l'éditeur Hetzel –, propose une anthologie de textes de Voltaire dont les principes de sélection ne visent pas, contrairement aux précédents « esprits », à dénoncer le caractère scandaleux des écrits de

« — “Vous exagérez” dit Pécuchet. “La mort des martyrs était dans ce temps-là une amplification de rhétorique !” / — “Comment de la rhétorique ?” / — « Mais oui ! tandis que moi, monsieur, je vous raconte de l'histoire. Les catholiques en Irlande éventrèrent des femmes enceintes pour prendre leurs enfants !” » (*Bouvard et Pécuchet*, chap. 9, éd. S. Dord-Crouslé, Paris, Flammarion, coll. « GF Flammarion », 1999, p. 330).

⁶¹ [Claude Villaret], *L'Esprit de Monsieur de Voltaire*, s.l., 1759. L'ouvrage est réédité l'année suivante avec celui de l'abbé Guyon, ce qui renforce l'orientation polémique de l'entreprise : *L'Esprit de Monsieur de Voltaire, auquel on a joint L'Oracle des nouveaux philosophes, pour servir de suite et d'éclaircissement aux Œuvres de Mr. de Voltaire*, À Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1760. Une dizaine d'années plus tard, la même expression « esprit de Voltaire » réapparaît sous la plume d'Antoine Sabatier de Castres : *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire, pour servir de suite à ses Ouvrages, & de Mémoires à l'Histoire de sa Vie*, À Genève, Chez les Freres Crammer [sic], 1771. Entre-temps, une anthologie à visée plus positive a vu le jour avec les *Pensées philosophiques de M. de Voltaire, ou Tableau encyclopédique des connaissances humaines*, (s.l., 1766, 2 vol.), qui porte, dans l'exemplaire de la Taylor Institution Library (V2.1766 (2)-(3)), le faux-titre significatif de « Voltaire portatif ». Mais en 1779, un an après la mort de Voltaire, Nonnotte récidive en rééditant les deux parties des *Erreurs de Voltaire* (1762, 1766, 1770) et en publiant une « troisième partie » intitulée « L'Esprit de Voltaire dans ses écrits » (s.l., 1779).

⁶² Expression empruntée à Pierre Rétat, « Le Dictionnaire philosophique de Voltaire : concept et discours du dictionnaire », *RHLF*, n° 81 (1981), repris dans Marie-Hélène Cotoni (dir.), *Voltaire / Dictionnaire philosophique*, Paris, Klincksieck, 1994, coll. « Parcours critique », p. 177-184, ici p. 183.

⁶³ *Esprit de Voltaire par L. Martin*, Paris, Victor Lecou, E. Blanchard, Michel Levy frères, 1855.

⁶⁴ <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb308963017>>

l'« oracle des nouveaux philosophes ». Ces premières anthologies brutes⁶⁵ peuvent apparaître comme les ancêtres de celles qui vont voir le jour dans la constitution de manuels scolaires. Selon l'hypothèse formulée par Béatrice Bomel-Rainelli, « les invariants et les variables de l'anthologie voltairienne nous livrent la fonction scolaire et sociale de Voltaire⁶⁶ ». L'intégration de ces données à l'édition numérique des œuvres complètes permettrait de cartographier, en en faisant apparaître les évolutions, les modalités de la transmission scolaire d'un Voltaire *classique* – au [75] sens où on l'étudie en classe –, considéré aussi dans le panorama, lui-même en évolution, de l'enseignement d'un XVIII^e siècle fréquemment identifié au siècle « des Lumières ».

Il y a assurément un avenir numérique aux *Œuvres complètes de Voltaire*. Inutile cependant de le dissimuler : une grande quantité de temps et d'argent serait nécessaire pour mettre en œuvre une telle entreprise depuis sa conception, par un dialogue étroit entre chercheurs et chercheuses spécialistes de l'œuvre, chercheurs et chercheuses en informatique et spécialistes en ingénierie, son développement et, afin d'assurer la pérennité du projet réalisé, un entretien régulier de son architecture informatique dans un domaine où les outils et les technologies évoluent très vite. Mais il est désormais techniquement envisageable de proposer d'autres modes de lecture de l'œuvre, ce qui ne manquera pas – on peut en faire raisonnablement le pari – de susciter de nouveaux champs de recherche.

Le format, affranchi de la linéarité d'une publication imprimée, rend possibles, moyennant l'implémentation de fonctionnalités précisément définies, des navigations multi-échelles dans l'œuvre permettant de mieux *comprendre*, partant de mieux *rendre compte* de l'élaboration de cette œuvre, de ses évolutions et de son devenir. La définition précise de métadonnées susceptibles de paramétrer les requêtes pourrait offrir, par des procédures de sélection, la possibilité de délimiter, de réunir et de confronter aisément, au sein de l'ensemble, des corpus *à volonté* afin de fournir aux utilisateurs et utilisatrices non seulement de nouveaux modes de lecture de l'œuvre mais aussi des outils facilitant l'entreprise de nouvelles recherches. Dans une perspective de réception au sens large, il serait également permis de rendre manifeste la manière dont le massif des œuvres de Voltaire a fait l'objet de réappropriations afin de

⁶⁵ Les textes sont fournis sans commentaire, en dehors d'un « Avant-propos » qui explique globalement les objectifs du projet éditorial : voir *Esprit de Voltaire par L. Martin, op. cit.*, p. v-x.

⁶⁶ B. Bomel-Rainelli, « Voltaire dans les anthologies scolaires de 1923 à 2002 : les variations de la réception des genres, des œuvres et des textes », *Revue Voltaire*, n° 5 (2005), p. 339-367, ici p. 339. L'enquête, qui tient compte de l'évolution des épreuves de français au baccalauréat, devrait être prolongée de manière systématique pour la période 2002-2022. Voir aussi, plus ponctuellement, les débats sur « Voltaire à l'école », coordonnés par Alain Sandrier et Béatrice Ferrier, *Cahiers Voltaire*, n° 9 (2010)-n° 14 (2015).

prendre la mesure de la circulation de ces textes dans d'autres ensembles textuels, du XVIII^e siècle à nos jours.